



*Département Opinion
et Stratégies d'Entreprise*

pour



BAROMETRE SUR LE FINANCEMENT ET L'ACCES AU CREDIT DES PME

- Vague 7 -

Septembre 2010

*Contacts :
Frédéric Dabi / Flore-Aline Colmet Daâge*

Etude réalisée pour :	KPMG et CGPME
Echantillon :	Echantillon de 402 dirigeants d'entreprise, représentatif des entreprises françaises de 10 à 500 salariés . Afin de disposer d'effectifs suffisants par secteur et taille de l'entreprise, l'échantillon a été raisonné, puis chaque catégorie a été ramenée à son poids réel lors du traitement informatique des résultats. L'échantillon a été stratifié par région.
Mode de recueil :	Les interviews ont eu lieu par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées.
Dates de terrain :	Du 13 au 17 septembre 2010.

Rappel Méthodologie des précédentes vagues d'enquête :

Juin 2010 : Etude réalisée par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées auprès d'un échantillon de 402 dirigeants d'entreprise, représentatif des PME françaises de 10 à 500 salariés, du 7 au 10/06/2010.

Mars 2010 : Etude réalisée par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées auprès d'un échantillon de 402 dirigeants d'entreprise, représentatif des PME françaises de 10 à 500 salariés, du 22/03/2010 au 26/03/2010.

Janvier 2010 : Etude réalisée par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées auprès d'un échantillon de 402 dirigeants d'entreprise, représentatif des PME françaises de 10 à 500 salariés, du 06/01/2010 au 12/01/2010.

Septembre 2009 : Etude réalisée par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées auprès d'un échantillon de 402 dirigeants d'entreprise, représentatif des PME françaises de 10 à 500 salariés, du 14/09/2009 au 21/09/2009.

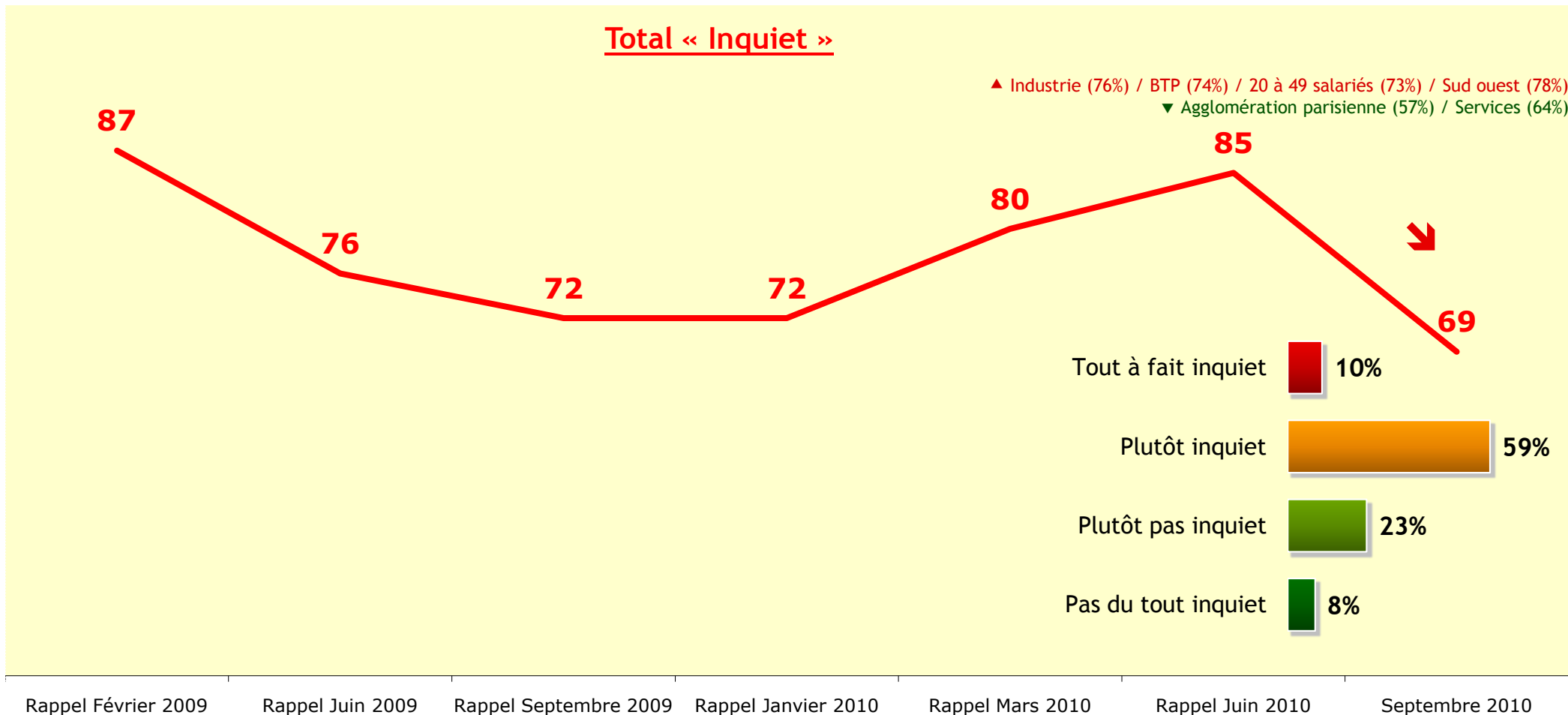
Juin 2009 : Etude réalisée par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées auprès d'un échantillon de 402 dirigeants d'entreprise, représentatif des PME françaises de 10 à 500 salariés, du 27/05/2009 au 05/06/2009.

Février 2009 : Etude réalisée par téléphone sur le lieu de travail des personnes interrogées auprès d'un échantillon de 402 dirigeants d'entreprise, représentatif des PME françaises de 10 à 500 salariés, du 16/02/2009 au 20/02/2009.

A | L'impact de la situation économique sur les demandes et l'accès au crédit des PME

L'inquiétude face à la situation économique

Question : Vous personnellement, diriez-vous que vous êtes tout à fait inquiet, plutôt inquiet, plutôt pas inquiet ou pas du tout inquiet pour l'économie française ?



(*) Lors des vagues précédentes l'intitulé exact de la question était : « Vous personnellement, en pensant à la crise actuelle, diriez-vous que vous êtes tout à fait inquiet, plutôt inquiet, plutôt pas inquiet ou pas du tout inquiet pour l'économie française ? »

Les principales difficultés financières rencontrées

Question : Quelles sont les principales difficultés que votre entreprise rencontre aujourd'hui ?

Une baisse de votre chiffre d'affaires



42%



▲ 100 salariés et plus (52%) / Industrie (52%)
▲ Sud est (52%) / Communes rurales (50%)

Des hausses sur les coûts ou les prix des fournisseurs



42%



▲ 100 salariés et plus (51%)
▲ BTP (55%) / Industrie (49%)

Des problèmes de trésorerie ou de financements



21%



▲ BTP (29%) / Services (24%)

Des difficultés avec votre assureur crédit



7%

▲ Industrie (16%) / 50 à 99 salariés (11%)

Aucune difficulté / Ne se prononcent pas (réponse non suggérée)



19%

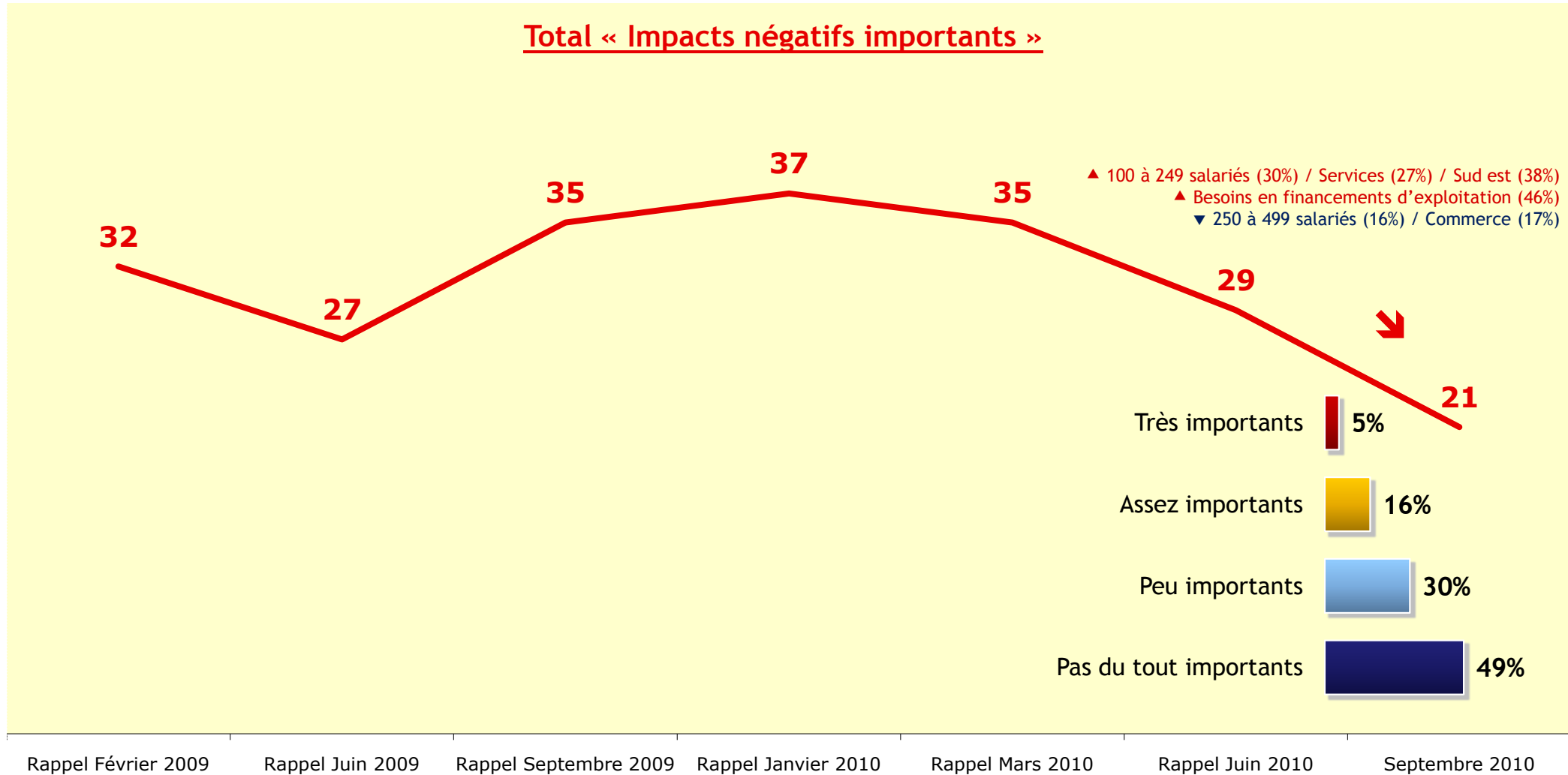


▲ Services (24%) / Commerce (23%)
▲ Agglomération parisienne (25%)

Rappel Juin 2010	Rappel Mars 2010	Rappel Janvier 2010	Rappel Sept. 2009	Rappel Juin 2009
58%	62%	58%	55%	63%
46%	35%	30%	30%	29%
28%	33%	29%	31%	28%
9%	7%	7%	13%	9%
10%	12%	15%	12%	12%

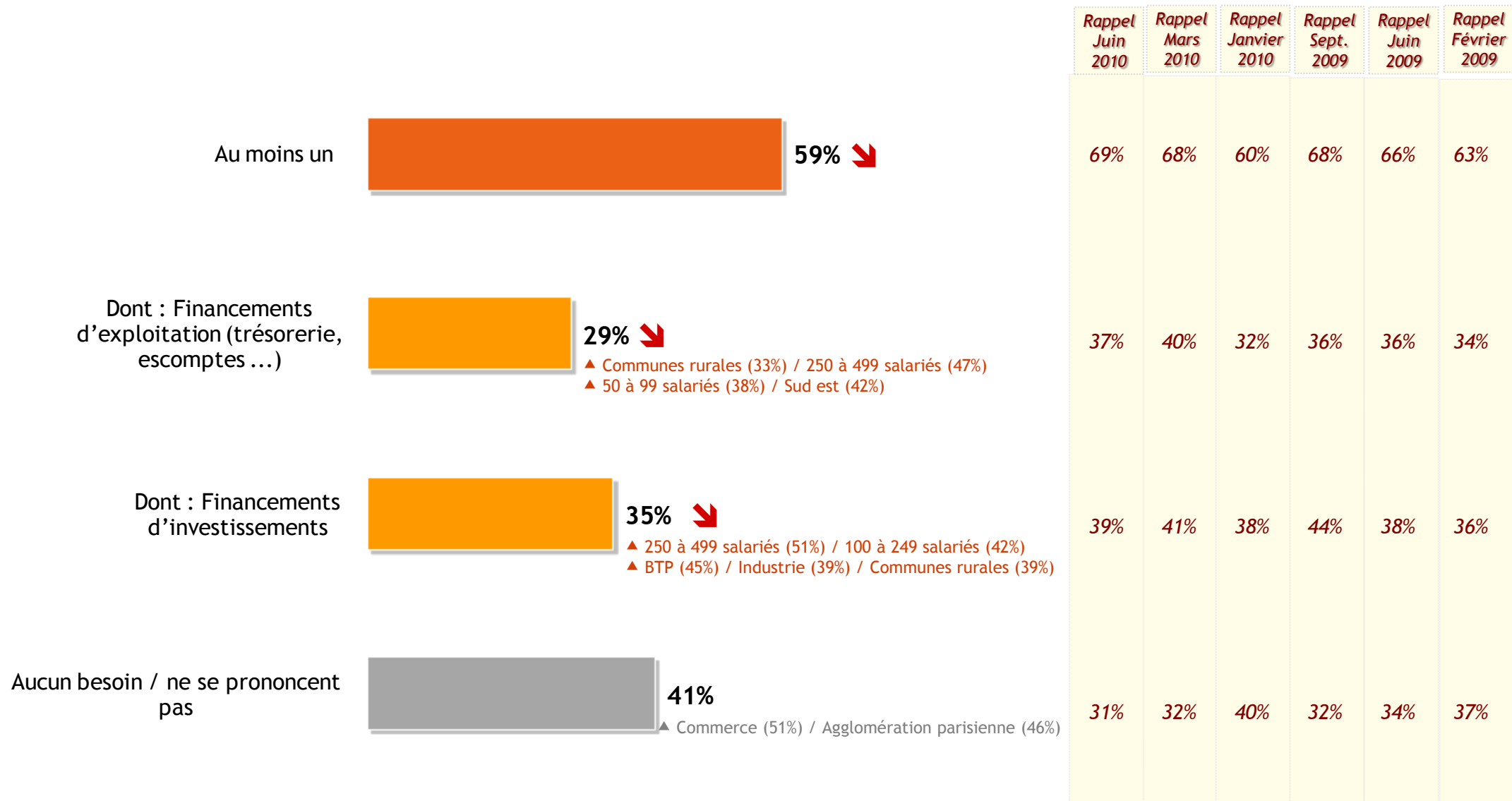
Les effets négatifs de la situation économique sur l'accès au crédit de son entreprise

Question : Est-ce que la situation économique actuelle a des impacts négatifs sur vos conditions d'accès aux crédits auprès de votre (vos) banque(s) ? Des impacts négatifs ...



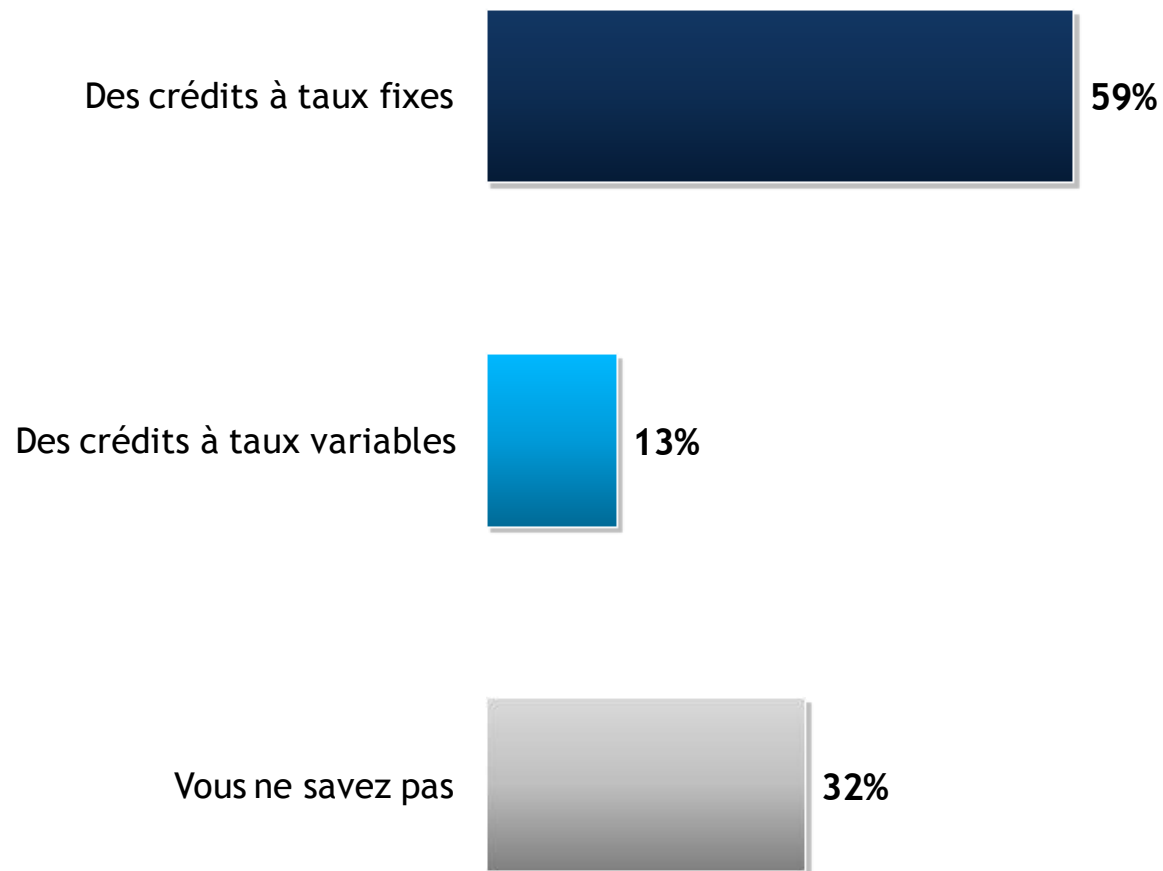
Les besoins en financements

Question : Quels sont actuellement vos besoins de financements ?



Les types de crédit utilisés pour financer l'exploitation

Question : A quels types de crédits avez-vous recours actuellement pour financer l'exploitation ?



Les besoins en crédits pour financer les investissements

Question : De quels types de crédits avez-vous besoin pour financer vos investissements ?

Des crédits pour des investissements d'équipement, véhicules, informatique, etc.



54% ↗

- ▲ Moins de 50 salariés (59%)
- ▲ Services (65%)

Des crédits pour des investissements de remplacement ou d'entretien pour votre exploitation : matériel, locaux, etc.



48% ↘

- ▲ 50 salariés et plus (55%)
- ▲ Industrie, BTP (56%)

Des crédits pour des acquisitions de développement : achats, fusions d'entreprises



24% ↗

- ▲ 50 salariés et plus (39%)
- ▲ Industrie, BTP (31%) / Services (30%)

Des crédits pour des investissements d'innovation : technologies, process, etc.



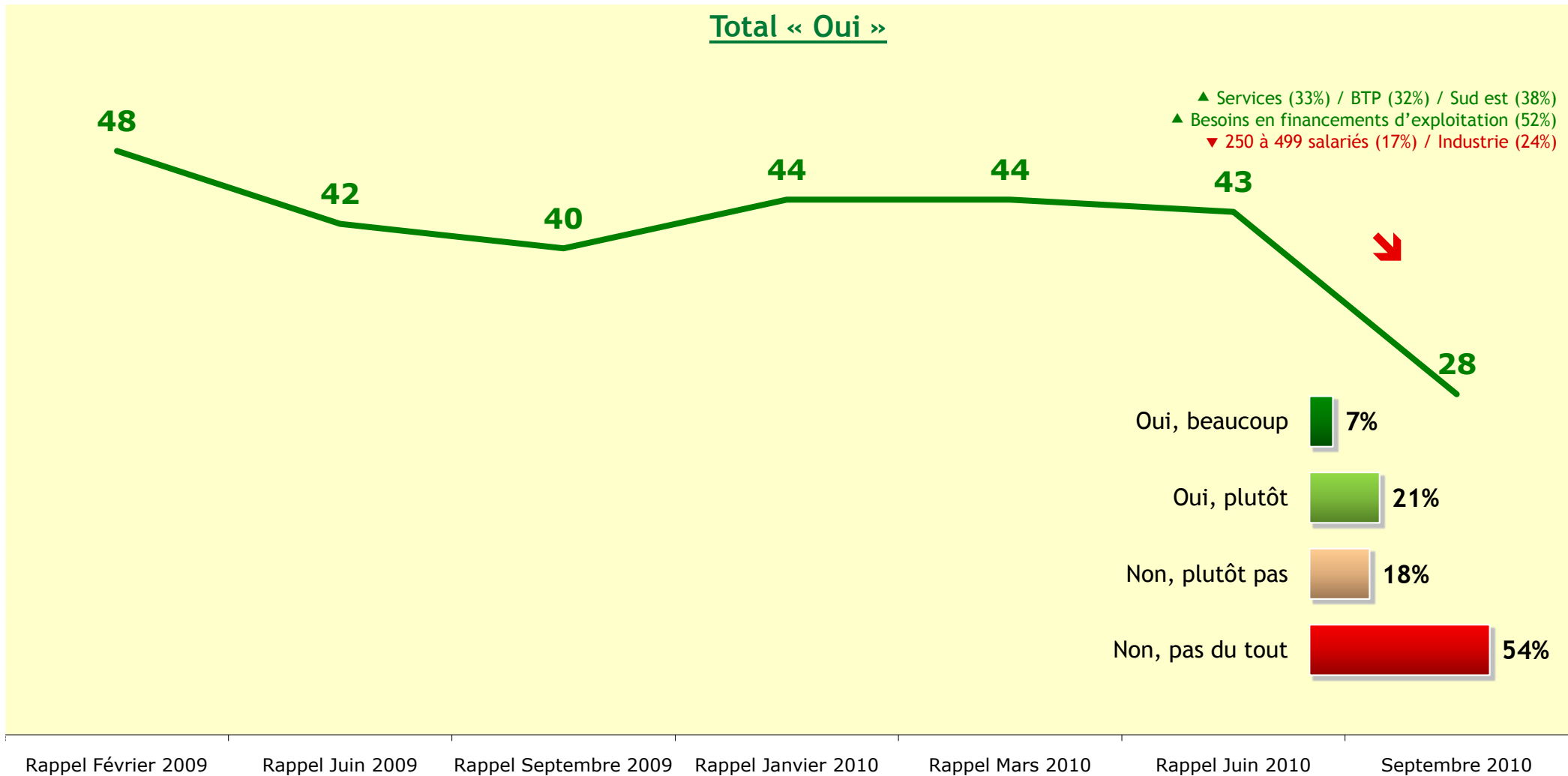
21% ↗

D'autres types de crédit **1%**

Rappel Juin 2010	Rappel Mars 2010	Rappel Janvier 2010	Rappel Sept. 2009	Rappel Juin 2009	Rappel Février 2009
46%	43%	52%	48%	46%	35%
62%	67%	59%	49%	61%	63%
19%	19%	32%	24%	23%	24%
15%	19%	13%	18%	26%	18%
1%	-	1%	2%	1%	1%

La réduction des demandes de financements en raison des difficultés d'accès au crédit

Question : Est-ce que, en raison de difficultés d'accès au crédit, vous vous restreignez dans vos investissements et vos demandes auprès de votre (vos) banque(s) ?

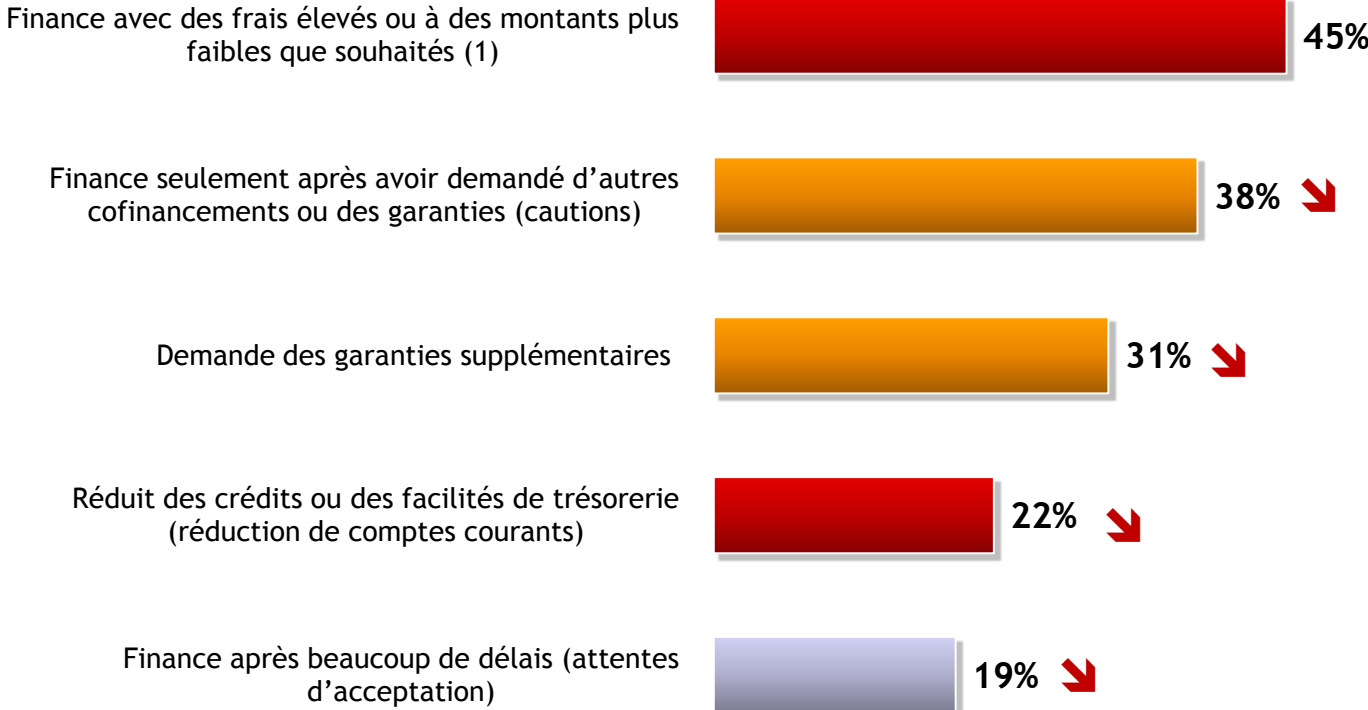


B | L'impact de la situation économique sur les relations des PME avec les banques

Le durcissement des conditions de financement par les banques

Question : Est-ce que votre banque ... ?

- Récapitulatif : Oui -



Rappel Juin 2010	Rappel Mars 2010	Rappel Janvier 2010	Rappel Sept. 2009	Rappel Juin 2009	Rappel Février 2009
46%	46%	42%	49%	37%	40%
48%	50%	48%	51%	37%	34%
44%	42%	38%	42%	32%	26%
38%	33%	29%	37%	24%	18%
27%	33%	30%	28%	24%	23%

Au moins une mesure de durcissement : 68%

Rappel Juin 2010 : 81% / Rappel Mars 2010 : 76% / Rappel Janvier 2010 : 75%
Rappel Septembre 2009 : 77% / Rappel Juin 2009 : 64% / Rappel Février 2009 : 59%

▲ Industrie (77%) / 100 à 249 salariés (77%) / Sud ouest (77%) / Sud est (73%)
▼ Commerce (64%) / BTP (61%) / 250 à 499 salariés (58%) / Nord est (63%) / Région parisienne (63%)

Les évolutions envisagées dans les relations avec sa banque

Question : Compte tenu de votre relation avec votre ou vos banque(s), envisagez-vous de ... ?

- Récapitulatif : Oui -

Examiner les conditions d'autres banques concurrentes



39%



- ▲ Besoins en financements d'exploitation / d'investissements (47%)
- ▲ 250 à 499 salariés (53%) / Commerce (44%)

Réexaminer vos lignes de crédit (1)

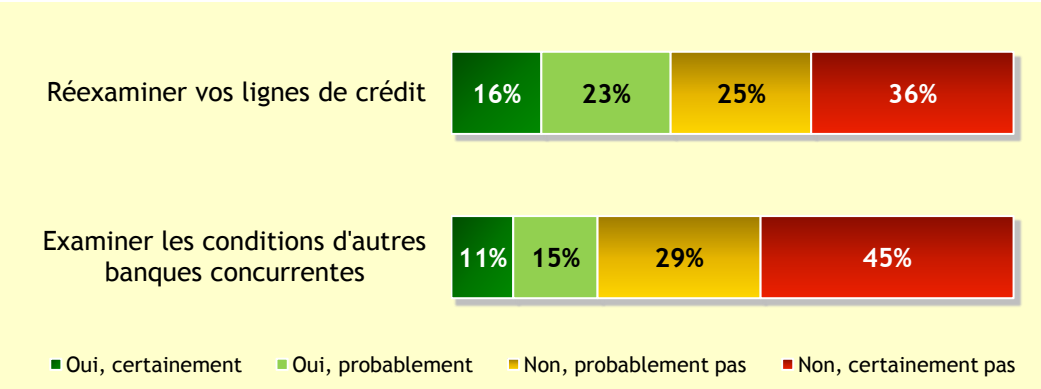


26%



- ▲ Besoins en financements d'exploitation (45%) / d'investissements (32%)
- ▲ 50 salariés et plus (34%)

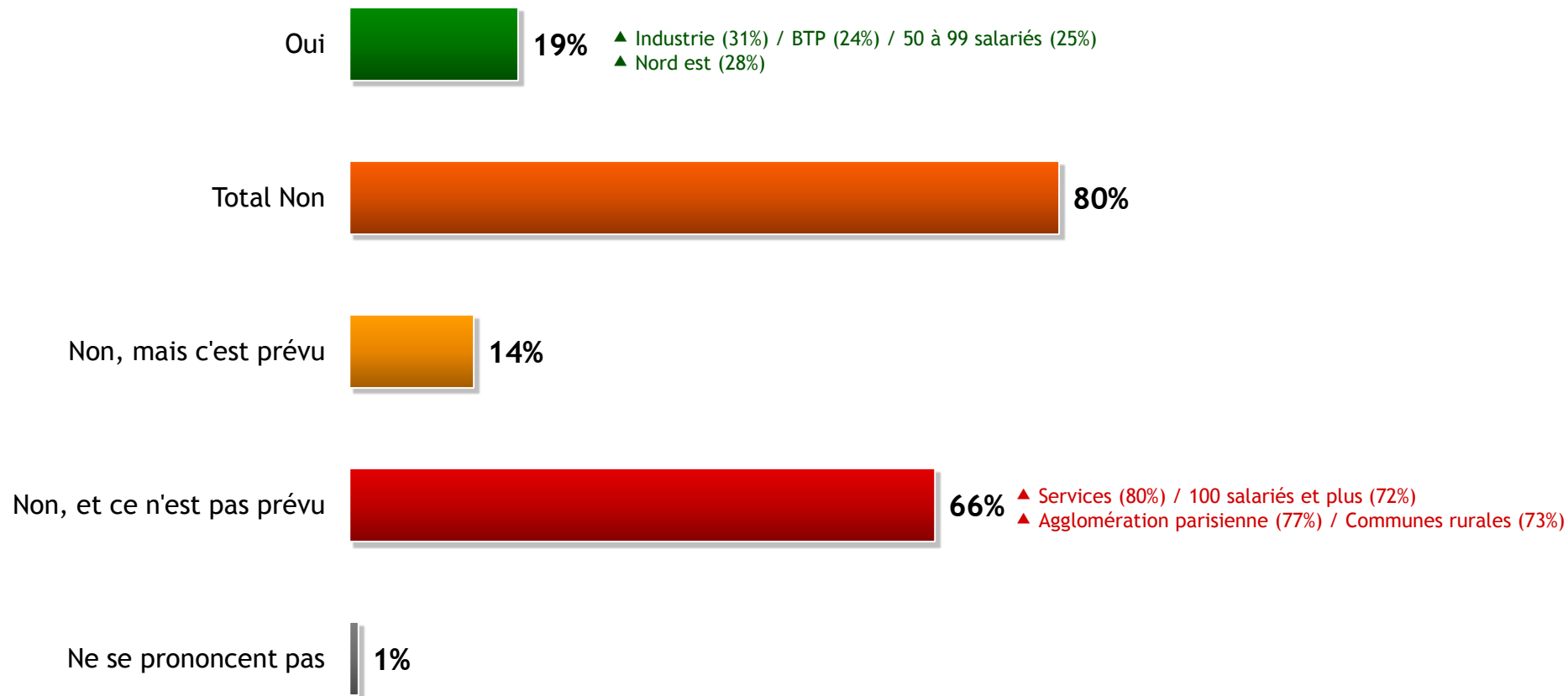
Rappel Juin 2010	Rappel Mars 2010	Rappel Janvier 2010	Rappel Sept. 2009	Rappel Juin 2009	Rappel Février 2009
43%	59%	51%	50%	53%	49%
44%	48%	50%	41%	47%	49%



(*) Lors des vagues précédentes l'intitulé exact était : « Réexaminer vos placements, votre trésorerie, ou vos lignes de crédit. »

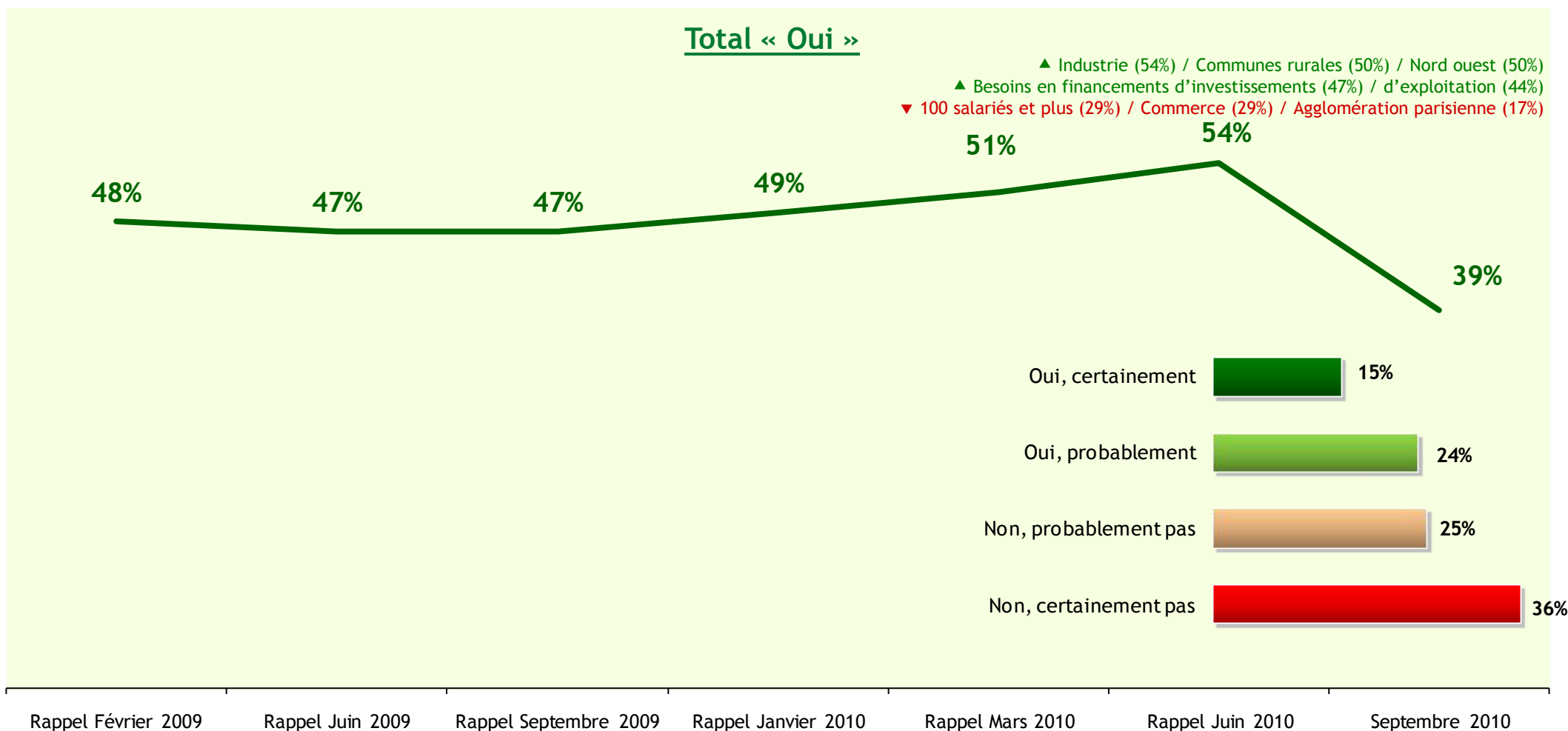
L'intention de demander la notation de son établissement à sa banque

Question : La loi offre désormais la possibilité aux entreprises de demander leur notation auprès de leur établissement bancaire. En avez-vous fait la demande auprès de votre banque ?



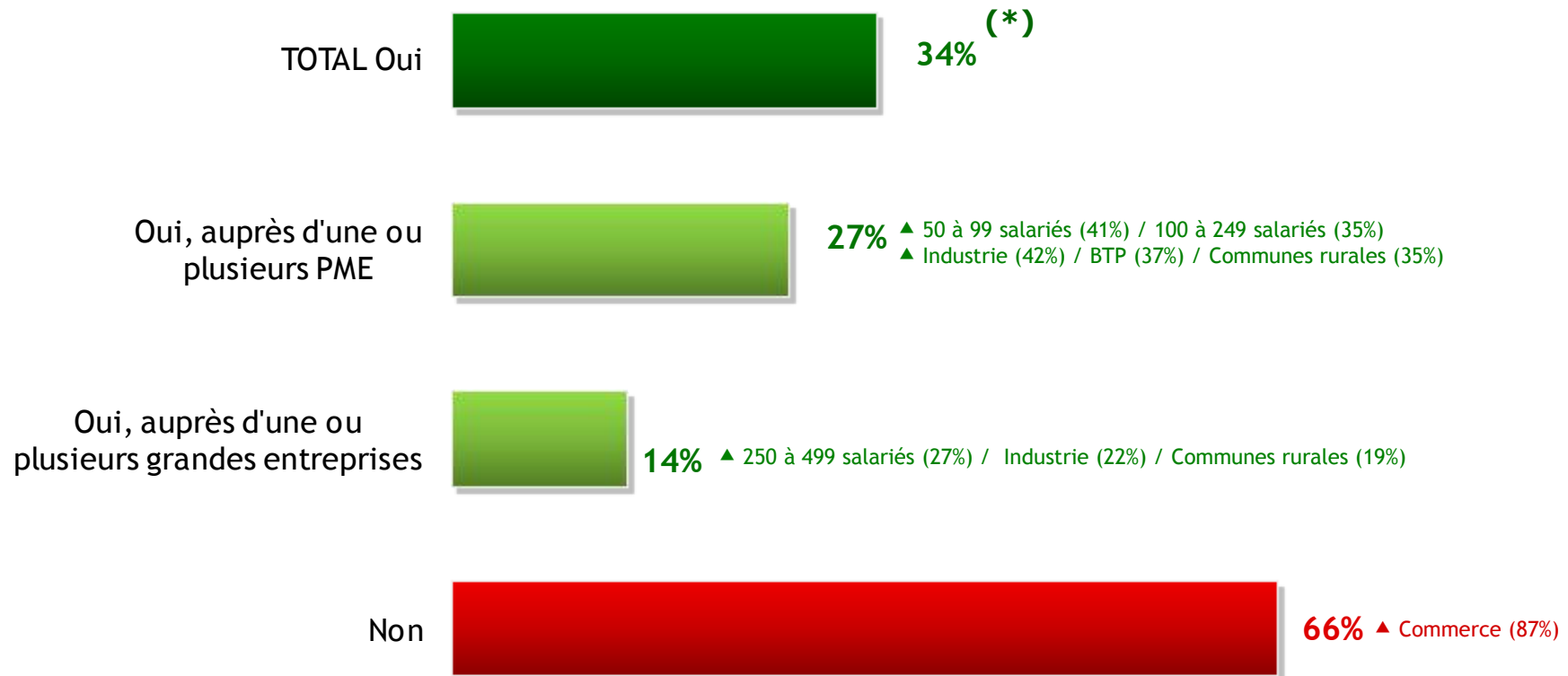
La possibilité de recourir au médiateur de crédit en cas de litige avec la banque

Question : Envisageriez-vous en cas de problème de financement avec votre banque, de recourir au médiateur du crédit ou à un tiers de confiance pour régler ce litige ?



L'exercice d'activités de sous-traitance

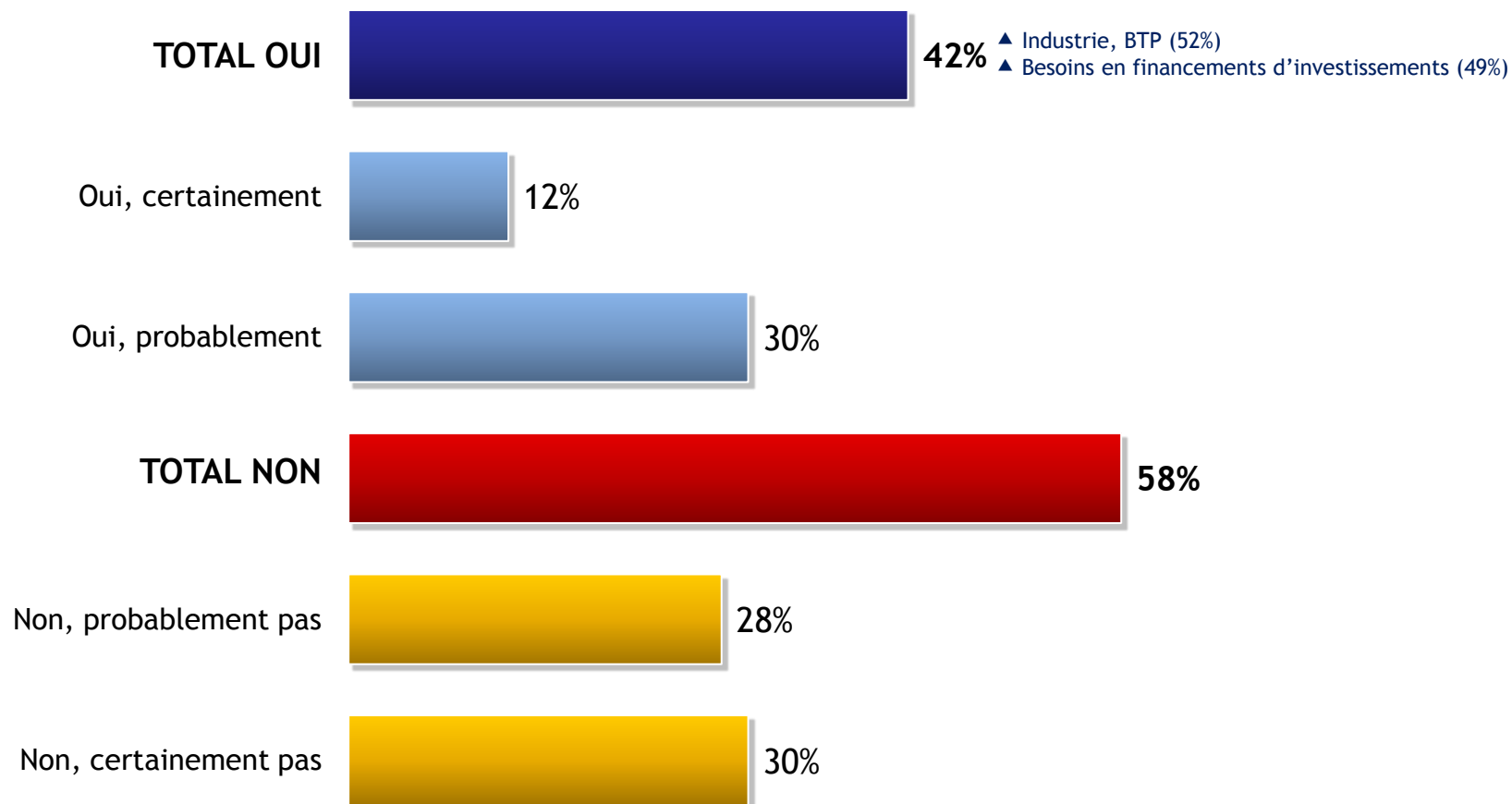
Question : Votre entreprise exerce-t-elle des activités de sous-traitance ?



(*) Score correspondant à un sous-total logique de réponses, les interviewés pouvant exercer des activités de sous-traitance à la fois auprès de PME et de grandes entreprises

La possibilité de recourir au médiateur de la sous-traitance en cas de litige avec un donneur d'ordre

Question : L'Etat a mis en place en avril 2010 une fonction de médiateur de la sous-traitance, pour régler les relations entre grands comptes et fournisseurs, donneurs d'ordre et sous-traitants. Envisageriez-vous de recourir au médiateur de la sous-traitance en cas de litige avec un donneur d'ordre ?



PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

La septième édition du baromètre du financement et de l'accès au crédit des PME fait apparaître une nette diminution de l'impact du contexte économique sur l'activité des entreprises, et par conséquent sur les obstacles rencontrés pour financer le développement de leur activité.

Si on constate une baisse de 16 points sur cet indicateur par rapport à la dernière vague d'enquête, **plus des deux tiers des dirigeants demeurent cependant inquiets pour l'économie française (69%)**, les craintes s'avérant plus fortes dans le BTP (74%), l'industrie (76%) et la région Sud ouest (78%).

Corollaire de cette relative amélioration de la conjoncture au plan macro-économique, les difficultés rencontrées par les PME sont moins nombreuses, se situant à leur niveau le plus bas depuis la création du baromètre. Ainsi, 19% des patrons interrogés déclarent n'en connaître aucune (+9 points par rapport au mois de juin 2008). **Parmi les principaux problèmes rencontrés, la baisse du chiffre d'affaires occupe toujours la première place, mais elle ne concerne plus désormais qu'une proportion certes importante mais minoritaire des PME (42%, -16 points)**. Au même niveau, 42% des interviewés déclarent subir des hausses sur les coûts ou les prix des fournisseurs, en recul de 4 points par rapport au mois de juin dernier mais à un niveau supérieur à celui observé entre juin 2009 et mars 2010. L'expérience de problèmes de trésorerie ou de financements s'est quant à elle nettement réduite (21%, -7 points), tandis que les difficultés avec son assureur crédit demeurent marginales (7%, -2 points). Dans le détail, les entreprises du secteur de l'industrie, à l'instar des structures de plus de 100 salariés, sont davantage confrontées à des baisses de chiffre d'affaires et à des hausses des coûts des fournisseurs que la moyenne. Le BTP subit lui aussi plus fortement les augmentations de prix de ses fournisseurs, mais aussi des difficultés de trésorerie ou de financement.

La part des entreprises déclarant que la situation économique a des impacts négatifs importants sur leur accès au crédit est identique à celle rencontrant des problèmes de trésorerie ou de financement (21%). Ce score se révèle là aussi la plus bas observé depuis février 2009 (-8 points par rapport à juin 2010 et -11 points par rapport à la première mesure réalisée). Ces effets négatifs sont davantage ressentis dans les services (27%) et les structures de 100 à 249 salariés (30%).

Des besoins de crédits qui diminuent, et qui concernent plus qu'auparavant des dépenses destinées à financer la croissance de l'activité

Bénéficiant d'un contexte économique vraisemblablement plus favorable, les besoins en financements des PME se réduisent, bien qu'ils restent majoritaires (59%, -10 points par rapport au mois de juin dernier).

Plus précisément, **29% (-8 points) des dirigeants déclarent avoir besoin de crédits pour leur exploitation**, un score qui atteint 47% dans les structures de 250 à 499 salariés. Dans la majorité des cas (59%), ils privilégient les taux fixes pour ce type de crédits, seuls 13% ayant recours à des taux variables et 32% ignorant le dispositif privilégié au sein de leur entreprise.

A un niveau supérieur, **35% (-4 points) des dirigeants souhaitent obtenir un financement pour leurs investissements**, ce besoin s'exprimant plus fortement dans l'industrie (39%), dans le BTP (45%) et dans les entreprises de 250 à 499 salariés (51%). On constate sur ce point une évolution dans la hiérarchie sur le types d'investissements à financer : les investissements d'équipement, véhicule, informatique sont désormais les plus nombreux (54%, +8 points), devant les investissements de remplacement ou d'entretien (48%, -14 points). Témoignant d'une dynamique de nouveau tournée vers le développement de l'activité, les souhaits d'obtenir des crédits pour des acquisitions (24%, +5 points) ou d'innovation (21%, +6 points) progressent sensiblement par rapport au mois de juin.

Cette évolution positive de la situation des PME se retrouve en ce qui concerne la souscription de crédits : **28% des dirigeants déclarent désormais se limiter dans leurs investissements et leurs demandes auprès de leur banque contre 43% au début de l'été et 48% en février 2009**. Ces restrictions sont plus fréquentes dans les secteurs du BTP (32%), des services (33%), ainsi que parmi les entreprises ayant des besoins en financements d'exploitation (52%).

Malgré la possibilité qui leur est offerte, seules 19% des entreprises ont d'ores et déjà demandé la notation de leur établissement auprès de leur banque (24% dans le BTP et 31% dans l'industrie, secteurs où les besoins de crédits sont plus élevés) et 14% en ont l'intention, tandis que les deux tiers ne l'envisagent pas.

Des relations plus fluides avec les banques, malgré une application toujours largement majoritaire de mesures de durcissement

En lien logique avec la baisse de l'impact négatif du contexte économique, mais surtout des besoins de financements, **les PME sont moins nombreuses à avoir subi des mesures de durcissement de la part de leur banque (-13 points par rapport à juin 2010)**. La proportion d'entreprises concernées reste néanmoins forte (68%), particulièrement dans l'industrie (77%) et les structures qui emploient entre 100 et 249 personnes (77%), tandis qu'elle est inférieure à la moyenne dans le commerce (64%), le BTP (61%) et les sociétés comptant entre 250 et 499 salariés (58%).

Plus précisément, 45% des dirigeants ont obtenu un financement avec des frais élevés ou à des montants plus faibles que souhaités, 38% après avoir apporté d'autres cofinancements ou cautions (-10 points) et 31% contre des garanties supplémentaires (-13 points). 22% seulement ont été confrontées à une réduction de leurs crédits ou de leurs facilités de trésorerie (-16 points), soit le niveau le plus bas jamais observé. Au même niveau, 19% déclarent que leur banque finance après beaucoup de délais (-8 points).

La baisse des difficultés rencontrées conduit sans surprise une part plus restreinte des PME à envisager des évolutions dans les relations avec leurs banques : 26% ont l'intention de réexaminer leurs lignes de crédit (contre 44% en juin dernier et 49% en février 2009 lors de la première édition du baromètre), 39% prévoient d'examiner les conditions d'autres banques concurrentes (-4 points par rapport au mois de juin) et 39% de faire appel au médiateur du crédit en cas de litige avec leur établissement bancaire (soit un recul 15 points en trois mois).

Parmi les dirigeants interrogés, 34% disent exercer des activités de sous-traitance, dont 27% auprès de PME et 14% auprès de grandes entreprises. On relève que les structures de 50 à 249 salariés sont plus nombreuses à réaliser ces activités auprès de PME, à l'instar de celles du BTP et de l'industrie, tandis que la sous-traitance auprès de sociétés de plus grande taille est davantage l'apanage des structures de 250 à 499 salariés, mais aussi de l'industrie. Parmi les entreprises concernées, une minorité envisagerait de recourir au médiateur de la sous-traitance - fonction mises en place en avril dernier - en cas de conflit avec un donneur d'ordre (42%).